

Thème de la fiche

Punaises de lit

Grand Paris Seine Ouest – 10/10/2018

Avez-vous mis des mesures spécifiques en œuvre vis-à-vis du ramassage des matelas sur l'espace public (dans les dépôts sauvages) compte tenu de la problématique sanitaire des punaises de lit ?

Rennes – 11/10/2018

C'est un vrai pb en effet. Nous emballons les matelas (et désormais on a également quelques canapés !) et équipons nos agents de combinaisons jetables.

Lyon Métropole – 11/10/2018

Nous nous penchons sur le sujet aussi...

La mécanisation des enlèvements est privilégiée avec les camions grue mais nous ne pouvons pas gérer l'ensemble des dépôts, comme ça.

Actuellement, nos agents de nettoyage ont la possibilité de s'équiper de combinaisons jetables et de bottes, lors des ramassages de dépôt sauvages sur des zones à risques biologiques. Ils jettent les combinaisons et gants et lave les bottes à grande eau.

Les déchets infectés doivent être emballés et jetés dans la benne « encombrants », au lieu d'être jeté dans la benne « DEA » pour recyclage.

Ces consignes ont été créées face aux risques biologiques « en tout genre ».

Nous travaillons à mettre à jour nos consignes face à cet insecte en particulier : par exemple créer une procédure sur que faire en cas de contamination avérée d'un véhicule, d'un vestiaire..., renforcer les mesures d'hygiène liées aux changements de tenue de travail... etc

Et surtout de sensibiliser tous les agents concernés : propreté, déchèterie... pour qu'ils s'en prémunissent au mieux.

Si certains ont d'autres idées de consignes, je suis preneuse aussi.